

Votre contact pédagogique

FRIZON Laure
laure.frizon@monatourisme.fr

Votre contact administratif

GARNIER Marie
marie.garnier@monatourisme.fr

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, vous pouvez vous adresser par mail à Camille Averty camille.averty@monatourisme.fr ou par téléphone au 06 17 23 31 44. Nous aménagerons au mieux la formation.

LIEU : PAU (PMR)

DATE (S) :

10/10/2022	7:00	9:45	18:00	LES HALLES PAU
11/10/2022	7:00	9:45	18:00	LES HALLES PAU

DURÉE : 2,00 jour(s), 14:00 heures

EFFECTIF : De 6 à 12 participants

PUBLIC : Salarié.e en charge de la taxe de séjour et régisseur.euse

PREREQUIS : Gérer ou avoir pour projet de mettre en place la taxe de séjour

FORMATEUR(S)/ TRICE(S) :

RAPHAËLLE	MIREMONT
SYLVAIN	LANGER



Ressortissants AFDAS : 300 €/jour - Agents de la fonction publique territoriale et directeur d'EPIC : 150€/jour

CONTEXTE

Collecter la taxe de séjour sur son territoire, c'est bien.

La considérer comme une ressource dynamique au service du projet de développement touristique du territoire, c'est mieux ! Cette formation vous propose un cadrage réglementaire indispensable et de nombreuses clés pour animer le dispositif de la taxe de séjour.

Elle est animée par nos expairs Didier Chappaz et Raphaëlle Miremont, de l'Office de tourisme Côte Landes Nature et Arcachon Expansion.

Théorie et pratique seront donc mêlées pour répondre à vos interrogations et imaginer la méthode de perception la plus efficace pour votre territoire.

Formation conseillée en binôme : OT/collectivité ou coordonateur/régisseur

Nouveau formateur, nouveau contenu

OBJECTIFS

Objectif professionnel :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de maîtriser les fondamentaux réglementaires de la taxe de séjour, définir une organisation efficace pour la perception de la taxe de séjour et animer le dispositif avec les différents partenaires, mettre en place des actions d'optimisation de la collecte

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Identifier les fondamentaux réglementaires de la taxe de séjour
- Créer une organisation efficace pour la perception de la taxe de séjour et animer le dispositif avec les différents partenaires
- Appliquer des actions d'optimisation de la collecte à son contexte

PROGRAMME

- Les fondamentaux réglementaires : instauration, perception, régimes, tarifs, plateformes en ligne.
- La méthodologie de mise en place d'un dispositif efficient pour la taxe de séjour : état des lieux, choix du régime,
- Périodes de perception, échéances et modalités de reversement, gestion.
- L'organisation de l'animation du dispositif : lien avec la collectivité et le régisseur, affectation de la taxe, communication auprès des hébergeurs et des visiteurs, lien avec les plateformes en ligne.
- L'observation de la taxe de séjour : les indicateurs à mettre en place et la valorisation des chiffres.
- L'optimisation de la taxe de séjour : les actions à engager, les outils à utiliser.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques
Exemples : démonstration, observation, exercices et études de cas

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire individuel d'évaluation